

NATURE EN RÉSERVE : NATURE EN CONSERVE ?

par Marc THAURONT

Avec un titre provocateur, comme lors du colloque de 1982 sur les parcs nationaux, les journalistes écrivains pour la nature et l'écologie (INE) nous invitaient à réfléchir, les 1er et 2 février, sur le concept de réserve naturelle, les problèmes liés à leur gestion et l'évolution de la politique de cette forme de protection depuis la première création en mars 1961. Les thèmes abordés et les problèmes posés furent nombreux comme vous pourrez le constater.

Ambiguïté de la notion de réserve naturelle

Madame le ministre de l'environnement, lors de son allocution d'ouverture, préféra supprimer le vocable réserve naturelle et parler de «réserve de nature». Il est difficile en effet de concevoir des «îlots de nature perdus au milieu d'une pauvreté biologique totale» ; à son avis le phénomène le plus inquiétant est l'érosion de la quantité de nature et non plus la disparition d'espèces. M. Thiollay (Ecole normale supérieure) a d'ailleurs rappelé que des milieux insulaires sont condamnés à s'appauvrir de par leur insularité (les modèles mathématiques, une fois de plus.., le prouvent).

Mme Bouchardeau a précisé que la politique de la protection de la nature porte maintenant sur la conservation des milieux et des associations d'espèces, plutôt que sur la sauvegarde de tel ou tel animal ou végétal (sauf cas particulier d'urgence comme l'ours brun des Pyrénées).

L'entomologiste que vous êtes comprendra bien que la protection de la Protée femelle (*Maculinea alcon* F) par la loi de 1976, n'aura aucun effet si les prairies humides et leurs gentianes, milieu de vie de cette espèce, venaient à disparaître. Et il n'est pas évident que ce lépidoptère soit présent dans une de nos 73 réserves naturelles.

M. LE DEMEZET (Vice président du comité permanent du C.N.P.N.) donne le terme réserve comme «un mot ambigu aux multiples fonctions». On trouve en effet des réserves de chasse, de pêche, domaniales de l'ONF, naturelles, libres...

L'ensemble augmente la surface de nature, plus ou moins protégée, mais la gestion et les critères de classement sont très hétéroclites.

Cette ambiguïté devra être un premier point de réflexion pour le ministère lors de l'étude des conclusions de ce colloque.

Décentralisation, réserves et maîtrise foncière

On parle souvent de zones d'intérêt international, national, régional ou local, cette notion pose de gros problèmes, difficiles à résoudre, de hiérarchisation au niveau scientifique (et éthique), mais l'idée s'intègre facilement à la loi sur le transfert des compétences.

Dans plusieurs régions, des expériences de circuits parallèles aux formes législatives d'espaces protégés, se sont mises en place : la SEPNEB en Bretagne gère 32 réserves libres, dont elle assure la maîtrise foncière pour une partie.

Le conservatoire des sites alsaciens (1) (qui a donné une émule maintenant avec le conservatoire des sites lorrains) est une association spécialisée dans l'utilisation de la maîtrise foncière pour la protection d'espaces naturels. Elle a acquit par exemple des sites en copropriété avec le département, plan de gestion annexé à l'acte notarié, et loué la copropriété par bail à long terme en vue de la gestion.

D'autres exemples ont été présentés : location du col d'Orgambideska dans les Pyrénées, mini réserves dans la région de Rennes.

(1) 8 rue de la Bourse 68100 Mulhouse

Ces diverses procédures permettent un gain de temps pour une protection effective et une maîtrise sur la gestion alors que par exemple la réserve naturelle de la Truchère a mis 10 ans à être créée et 4 ans après n'a toujours pas de comité de gestion.

Suite à ces propos deux idées ont été émises : la possibilité d'élaboration d'un plan programme de réserves au niveau départemental et la création d'un conservatoire des espaces naturels.

La première fut très controversée : LE DEMEZET dit qu'un nombre fixe de réserves par département était idiot car ne correspondant pas à une réalité de terrain et de priorité, un autre émit des réserves sur les critères de classement, LEENHARDT, Directeur du PNR de Corse, pense au contraire qu'à l'heure actuelle beaucoup d'actions concrètes vont dans le sens de ce réseau.

Toujours est-il que le problème d'avoir des réserves décentralisées ou nationales n'a pas été résolu.

L'idée du conservatoire semble par contre avoir été retenue et entre dans les conclusions du colloque.

Le récit de ces expériences, le fait que l'intervenant le plus applaudi fut un élu (maire de Bruges) et la loi sur la décentralisation, montrent bien l'importance que vont prendre les élus dans le domaine de la protection de la nature mais aussi le soutien dont ils ont besoin de la part de personnes compétentes.

Pédagogie et réserves naturelles

Alors que les textes législatifs n'y ont jamais fait référence, il s'avère aujourd'hui que la pédagogie fait partie intégrante des réserves naturelles. Il est vrai qu'il n'existe aucune réserve intégrale en France et que la plupart sont accessibles au public de manière plus ou moins importante. Dès lors une pédagogie s'impose pour protéger le site, informer et éduquer le public. Même dans les réserves les plus fermées, comme la Camargue, un long sentier permet l'observation depuis les bordures.

Les techniques pédagogiques diffèrent suivant les réserves mais il serait trop long de toutes les exposer ici.

On peut simplement noter que vu l'impact pédago-éducatif des réserves, l'éducation nationale devrait envisager une participation plus effective à ces activités, or il s'avère que cela peut présenter des difficultés comme l'a montré l'expérience de la ligue pour la protection des oiseaux (relations difficiles avec les inspecteurs académiques, pas de subvention...).

M. TERRASSON (Muséum d'Histoire Naturelle) regrette tout de même la suppression de l'ambiance ou du rêve nature par les marques, telles que : pancartes, barbelés ou miradors, qui lui font comparer les réserves à des ghettos de nature.

Gestion scientifique et réserve de nature

Trop souvent la mise en place de comité de gestion de réserve est longue et engendre des problèmes mettant en danger l'intérêt de la réserve : forte augmentation des arrivées d'eau de mer et donc de la salinité pendant un temps à la réserve naturelle du Bagnas, envahissement de certains milieux par les acacias (Robiniers) à celle de la Truchère.

Comme M. BOURNERIAS l'a rappelé, les gestionnaires de réserve font des expériences qui servent à un échelon supérieur à la gestion des espaces naturels. La restauration des richesses naturelles à la réserve des Manneville, PNR Brotonne, (cf Cahiers de Liaison N° 36 à 39 1980) par le pâturage extensif permet maintenant par exemple de pousser les riverains à employer les mêmes techniques, ce qui présente un grand intérêt pour la flore de ces milieux et ses insectes pollinisateurs.

M. REILLE a rappelé que l'autorisation de la chasse dans les réserves naturelles (8 cas actuellement) est difficilement compatible avec la protection et que cela peut entraîner des modifications du comportement de certaines espèces (passage d'une vie diurne à une vie nocturne) auquel cas la recherche scientifique rencontrera des biais dans ces lieux pourtant privilégiés pour l'étude de la faune.

Quelques idées

M. Claude MORIE VACHOT, journaliste et rapporteur du colloque, en plus des conclusions des débats, proposa quelques idées : attention les réserves ne doivent pas être un domaine privé des défenseurs de la nature et cette image existe.

. Il serait intéressant de mettre sur pied un organe de liaison (journal) entre les réserves.

. On pourrait envisager une contribution volontaire lors des impôts pour les réserves, cela ne pourrait certes pas leur faire de mal vu l'enveloppe de leur budget.

Le ministère de l'environnement devrait tenir compte des débats et conclusions de ce colloque dans ses orientations futures en matière de réserves naturelles, espérons qu'il y trouvera matière à augmenter et améliorer notre réseau de réserve de nature.

Mais c'est l'affaire de tous et j'ai remarqué à ce colloque que si les «vertébristes» et les botanistes ont beaucoup fait référence à leur groupe pour parler des milieux, seul un intervenant a prononcé le mot insecte, est-ce à dire que les entomologistes s'occupent moins du milieu de vie de leur groupe que les autres naturalistes ? Nous y reviendrons dans le prochain cahier de liaison.



Photo 1 : Hanneton des dunes (*Polyphylla fullo*) Cliché R. COUTIN



La Mante religieuse, *Mantis religiosa* L. Femelle dévorant une femelle de Dectique, *Decticus verrucivorus* (L.) qu'elle tient entre ses pattes antérieures prédatrices remarquables par la tache noire cerclée de blanc à la face interne de la hanche qui est particulièrement développée. On remarque aussi les fortes épines fémorales et tibiales qui permettent à cet insecte de retenir solidement ses proies.
Cliché G. BOULOUX